

## Calendrier

Année scolaire 2025-26

Rentrée des élèves internes	Dimanche 31 août 2025 toute la journée
<b>Début des cours 1er trim</b>	<b>Lundi 1er septembre 2025 à 08h00</b>
Lundi du Jeûne Fédéral	Lundi 22 septembre 2025 (excursion scolaire)
Relâches d'octobre	Dernier jour de cours : vendredi 17 octobre 25 à 16h00 Reprise des cours : lundi 27 octobre 2025 à 08h00
Fin des cours - Vacances de Noël	Fin des cours: vendredi 19 décembre 2025 12h00 Spectacle de Noël: vendredi 19 décembre 2025, 18h00
<b>Début des cours 2e trim</b>	<b>Lundi 4 janvier 2026 à 08h00</b>
Semaine de vacances de février	Dernier jour de cours : vendredi 13 février 2026 à 16h30 Reprise des cours : lundi 23 février 2024 à 08h00
Fin des cours Vacances de Pâques	Dernier jour de cours : Jeudi 2 Avril 2026 à 15h30
<b>Début des cours 3e trim</b>	<b>Lundi 20 avril 2026 à 08h00</b>
Week-end Ascension	Dernier jour de cours : mercredi 13 mai 2026 à 15h15 Reprise des cours : lundi 18 mai 2026 à 08h00
Lundi de Pentecôte	Lundi 25 mai 2026. Reprise des cours : mardi 26 mai 2026 8h00
<b>Fin de l'année scolaire et cérémonie de clôture</b>	<b>Dernier jour de cours et spectacle de fin d'année : vendredi 19 juin 2026 à 16h00 (garden party)</b>

### Notes importantes :

- Les élèves internes ne sont pas autorisés à quitter l'école sans autorisation écrites des parents
- Les élèves internes peuvent rester à Chantemerle durant les relâches d'Octobre et de Février. Des activités seront alors proposées.
- Les départs et arrivées se font selon les horaires spécifiés. **Les départs anticipés ne sont pas autorisés sauf demande préalable écrite des parents. Les heures de cours manquées seront inscrites dans le bulletin et devront être rattrapées.**
- Les horaires et N° de vols des arrivées et départs par avion doivent être annoncés à l'avance par email ou par fax.
- La participation aux spectacles de fin d'année est obligatoire. Les départs devront être planifiés après 17h00.
- Les week-ends commencent le vendredi à 16h30 et se terminent le dimanche à 19h00. Une navette de et vers la gare de Vevey est à disposition à ces heures.
- Si un élève est invité à passer un week-end ailleurs que dans sa famille, une permission écrite des parents de l'élève concerné ainsi qu'une invitation de la famille d'accueil devront être envoyés par fax ou email au plus tard 3 jours avant le week-end.
- Des entretiens avec les professeurs et la direction peuvent être organisés à tous moments. Merci de nous aviser à l'avance par email (contact@chantemerle.ch).